

LE TEMPS

LANGUES ABONNÉ

L'enseignement de l'italien négligé en Suisse alémanique

Plus d'un quart des lycées alémaniques n'offrent pas la langue de Dante comme discipline fondamentale, contrevenant à l'ordonnance fédérale pour la reconnaissance de la maturité. En revanche, les Romands s'y conforment parfaitement



En Suisse alémanique, l'italien est à la traîne dans les écoles. — © Georgios Kefalas / Keystone



André-Marie Dussault

Locarno

Publié mardi 6 décembre 2022 à 20:57
Modifié mardi 6 décembre 2022 à 22:58

La Suisse italienne estime qu'on se moque d'elle. Plus d'un quart des lycées en Suisse alémanique ne proposent pas l'italien comme «discipline fondamentale» à leurs élèves, contrevenant à l'ordonnance fédérale pour la reconnaissance de la maturité (ORM). C'est ce qui ressort d'une enquête commandée par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), sur demande du Forum pour l'italien en Suisse.

Coordinateur de ce forum, Diego Erba rappelle que ce texte exige que chaque lycée suisse offre comme disciplines fondamentales la langue première, une seconde langue nationale et une troisième langue, qui est soit une autre langue nationale, l'anglais ou une langue ancienne, telle que le latin ou le grec. Tandis qu'en Suisse romande, les 35 établissements ayant participé à l'enquête proposaient l'italien comme discipline fondamentale durant l'année 2021-22, 24 des 91 lycées alémaniques, soit 26,4% d'entre eux, faisaient l'impasse sur la langue de Dante comme discipline fondamentale.

Silence fédéral

«Pour quelle raison aucune autorité – cantonale ou fédérale – n'intervient alors que l'ordonnance est bafouée?», questionne Diego Erba. Le Tessinois signale une autre bizarrerie: «A la suite de l'enquête, la CDIP émet un tas de considérations et de recommandations; on s'attendrait à ce qu'elle incite les cantons qui ne le font pas à respecter l'ordonnance, mais non, rien du tout.»

Lire aussi: [«Prétendre que l'italien n'est pas une langue importante pour la Suisse est dangereux»](#)

A la CDIP, Stefan Kunfermann, chef de la communication, rappelle que les cantons sont responsables de leurs écoles et, par conséquent, de la mise en œuvre du règlement de reconnaissance en vigueur. «En raison de leur compétence, les cantons peuvent imposer à leurs écoles des directives correspondant à l'ordonnance.»

Il indique que dans le cadre du projet Evolution de la maturité gymnasiale, la Commission suisse de maturité (CSM) devrait disposer de nouvelles possibilités pour garantir le respect des exigences minimales. «Celle-ci pourrait vérifier régulièrement que les écoles qui délivrent des certificats de maturité reconnus au niveau suisse respectent les exigences.»

Intervention à Berne

Responsable de la communication pour le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (Sefri), Tiziana Fantini signale que le Sefri «soutient l'avis de la CCIP selon lequel l'évolution de l'encouragement de l'italien dans les gymnases suisses doit être considérée comme fondamentalement positive. Et ce, même s'il existe encore un besoin de rattrapage au niveau régional.» Elle souligne, elle aussi, qu'avec le projet Evolution de la maturité gymnasiale, la Commission de maturité sera mieux outillée pour s'assurer du respect de l'ordonnance fédérale.

Il n'empêche que lors de cette session parlementaire, le conseiller national Marco Romano (Le Centre), coprésident du groupe parlementaire Italianità, entend déposer une interpellation auprès du Conseil fédéral. «Chaque fois qu'on y regarde de près, la situation de l'italien est toujours plus préoccupante. A Berne, on fait de grands discours sur le multilinguisme et comment l'on veut préserver cette valeur ajoutée pour le pays, mais dans les faits, rien n'est entrepris pour pallier ces trous béants.»

Lire également: [Le romanche espère beaucoup de la présidence de Martin Candinas](#)

Le Conseil fédéral fait mine qu'il ne s'agit pas de sa compétence; les cantons font de même et la CDIP aussi, demandant à qui revient le rôle de rappeler à l'ordre les cantons qui ne se conforment pas à l'ordonnance. «Je suis un grand défenseur du fédéralisme, mais si une autorité inférieure n'assume pas son rôle, l'autorité supérieure doit intervenir et faire respecter la loi», poursuit l'élu centriste.

La situation empire et c'est dangereux, estime-t-il: ce n'est pas que l'italien qui est menacé, mais le multilinguisme en général: le français en Suisse alémanique et l'allemand en Romandie. «Les politiques cantonales marginalisent et sous-estiment la valeur des langues et à long terme, nous courons le risque de perdre un élément central de l'identité suisse.»

Lire finalement: [«Nous sommes tellement privilégiés avec nos quatre cultures, nous ne devons pas l'oublier»](#)